

Directeur politique : H.-D. COLLIN

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS METZ — Téléphone N° 23

Table with 2 columns: Subscription type and price. Rows include 'Abonnements', 'Ville de Metz', 'Alsace-Lorraine, Allemagne', 'France', and 'En vente à PARIS'.

Le Lorrain

ANNONCES
RECLAMES
La petite ligne...
La ligne...
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Landtag d'Alsace-Lorraine

SECONDE CHAMBRE

Strasbourg, 26 février.

Il ne s'est guère fait de politique aujourd'hui à la seconde Chambre; l'ordre du jour ne s'y prêtait pas: Université, bibliothèque, chemins de fer ne fournissent pas de sujets à des discours enflammés. Aussi la séance a-t-elle été passablement terne. Les députés, cependant, ne se sont pas privés de la satisfaction de parler, surtout quand on en est arrivé aux chemins de fer. Si on pouvait dresser un compte de ce que coûteraient tous les projets préconisés aujourd'hui, on se serait sans doute pas loin des 250 millions dont parlait M. Welterlé. Le sous-secrétaire d'Etat, M. le baron de Stein, en a dû avoir un accès de vertige. Il y a, dans le nombre, des vœux qui sont exprimés au moins pour la douzième fois. C'est dire le peu de prévoyance dans la Direction des chemins de fer d'Alsace-Lorraine fait preuve envers la représentation. Notre Parlement est à peu près impuissant, et le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas pu faire grand chose. Peut-être, le nouveau ministre sera-t-il plus heureux. M. le baron de Stein a du moins affirmé l'intérêt qu'il porte à ces questions de chemins de fer. Il a même pu annoncer que certains vœux pourront être réalisés. Les électeurs, dans tous les cas, ne pourront pas reprocher aux députés de négliger les intérêts de leurs circonscriptions; chacun a un peu prêché pour son saint, et la chose est toute naturelle.

La séance a encore duré aujourd'hui jusqu'à 7 heures, et l'ordre du jour n'a pu être expédié complètement. Du train dont marche la discussion, il ne sera guère possible de terminer le budget pour le 1^{er} avril. Le bon vieux Landesauschuss allait plus vite en besogne.

LA SÉANCE

est ouverte à 3 h. 25 sous la présidence de M. le Dr Ricklin; secrétaires, MM. Wolfer et Immer. Au banc du gouvernement: MM. Kohler, le baron de Stein, sous-secrétaire d'Etat; Cronau, directeur ministériel, Dr Back, curateur à l'Université.

Budget de l'Université.

Au chapitre 7 titre I, M. le Dr Pfeiffer parle des dépenses prévues pour la création de la clinique pour les maladies d'oreilles et de nez. Un seul changement important s'est produit. M. le professeur Störing, directeur de l'Institut de psychologie, a eu comme successeur un savant berlinois, dont l'enseignement négatif dans le domaine de la religion et de la morale est connu. Cette nomination est intéressante aussi par le fait qu'elle constitue une réhabilitation d'une assertion de M. Peirates, qui avait prétendu que les professeurs juifs sont exclus d'une manière systématique de l'Université. Le nouveau professeur enseigne la psychologie et la pédagogie. Il aurait été préférable de prendre un homme ayant eu une formation pédagogique.

Le titulaire actuel ne se prête pas pour la formation de notre jeunesse. On propose ensuite de créer une nouvelle chaire pour la chimie, en raison de l'extension de cette science. Depuis plusieurs années, le Parlement a réclamé une chaire pour l'histoire de l'Alsace-Lorraine. Ensuite il faudrait une chaire pour les assurances sociales. La situation des professeurs extraordinaires n'est pas brillante. Il serait opportun de régler les émoluments des assistants. La question des étudiants étrangers a reçu une solution satisfaisante. Les dépenses prévues pour la création de la clinique pour maladies d'oreilles ont dépassé notablement les prévisions. L'installation des salles de conférences à l'Université en tant qu'il s'agit du chauffage et de l'éclairage, laisse à désirer. Il faut que, à tous les égards, l'Université soit à la hauteur.

M. le Dr Back remercie l'orateur de l'intérêt qu'il témoigne à l'Université. Il y aurait beaucoup de réformes à réaliser, mais les ressources manquent. M. le Dr Back répond à différentes critiques de M. le Dr Pfeiffer. La situation des professeurs extraordinaires et des assistants demande à être améliorée. Les droits des professeurs extraordinaires n'ont pas été réglés parce que l'administration de l'Université n'a pas été saisie de propositions. On cherche à réduire le nombre des étudiants étrangers.

M. le Dr Schott propose d'inscrire un premier acompte de 5000 M pour la construction d'une clinique pour les affections de la peau et les maladies sexuelles. Il motive cette proposition par le manque de place. Actuellement la situation est absolument intenable et ne répond aucunement aux plus élémentaires exigences. Il y a urgence; le directeur de la clinique a-t-elle vu continuer à accepter la responsabilité si on ne se décide pas à construire un nouvel établissement.

M. le Dr Back confirme qu'une nouvelle clinique est nécessaire; on compte présenter des plans l'année prochaine.

M. Kohler, sous-secrétaire d'Etat, fait ressortir que, malgré la pénurie des finances on a largement doté l'Université dans le budget de 1914. Un acompte de 5000 M pour une nouvelle clinique n'aurait qu'une importance au point de vue du principe; les dépenses seraient de 1.800.000 M.

Bibliothèque de l'Université et du pays.

M. le Dr Pfeiffer présente quelques observations au chapitre 10 titre 8 des dépenses: indemnités pour travaux auxiliaires, travaux de catalogue, etc. — Les fonctionnaires dont il s'agit ici devraient être assimilés aux professeurs auxiliaires; en outre, il faudrait établir une échelle pour les traitements des assistants de la Bibliothèque, dont le nombre devrait être indiqué exactement.

M. le Dr Back répond que la proposition de M. le Dr Pfeiffer sera examinée.

M. Engel constate que le gouvernement donnant suite à un vœu exprimé par le Parlement, a détaché l'établissement de géologie de l'Université. Cet établissement rend de grands services dans la recherche des fossiles, des minerais, de la houille.

Pour l'agriculture, l'établissement de géologie n'a pas encore eu l'occasion de s'employer d'une manière pratique.

Relativement aux conduites d'eau l'établissement a examiné beaucoup d'échantillons d'eau. Les travaux géologiques sont très avancés; mais les crédits sont insuffisants. Il faudrait un assistant à adjoindre aux deux géologues; les indemnités de voyage ne sont pas suffisantes. Le personnel des employés n'est pas nommé en titre.

M. le Dr Back donne quelques explications sur une nouvelle organisation de la direction du service géologique. Il semble nécessaire de créer un poste d'assistant. Les vœux exprimés par M. Engel peuvent être réalisés.

Au chapitre 13 titre 12 (station de sismologie) M. Burger (Strasbourg) se plaint de ce que le collaborateur scientifique ne soit pas nommé en titre, comme on le lui avait promis, et il plaide longuement la cause de ce fonctionnaire.

M. le Dr Back espère qu'on pourra réaliser le vœu exprimé par M. Burger. La commission du budget a proposé un premier crédit de 2000 M pour la création d'une section commerciale et technique de la Bibliothèque. Adopté.

Chemins de fer.

Sur la proposition du Président on procède d'abord à une discussion générale sur les chemins de fer.

M. le Dr Pfeiffer. — Le mémoire sur la construction d'une troisième et quatrième voie de la ligne de Strasbourg à Bâle a causé une déception générale. Ce ne sont pas les intérêts du pays dont on tient compte, mais les intérêts fiscaux de l'administration et des considérations relatives à la circulation internationale.

Il n'est pas étonnant que la population devienne méfiante à l'endroit du gouvernement. Les intérêts fiscaux ne devraient pas primer ceux du pays. Le grand-duché de Bade est autrement prévoyant. Le meilleur moyen de tranquilliser la population c'est de tenir compte de ses besoins et de ne pas la traiter en cendrillon. Dans le cas présent il s'agit de créer la ligne du Ried et de la Hardt; que notre gouvernement fasse des démarches à Berlin. Mieux vaut tard que jamais.

Pour attirer les voyageurs du dehors dans les Vosges, il serait opportun de placer dans les wagons des trains rapides des reproductions des plus beaux sites du pays. Le Landtag voterait volontiers une subvention à cet effet.

Les services d'automobiles devraient être développés. L'électricité n'est pas suffisamment utilisée. Nos nouveaux ministres viennent de Prusse où il y a un développement considérable des voies ferrées. Qu'ils nous aident à faire des progrès. Ils seront les bienvenus.

M. Brogly parle également du développement de la ligne de Strasbourg-Bâle. La direction des chemins de fer a d'abord pris en considération les intérêts du pays du Bade. Il y a beaucoup d'arguments qui militent en faveur d'un chemin de fer de la Hardt.

M. Brogly parle ensuite d'une ligne de tramway de Mulhouse à Landser et à Altkirch, dont il faudrait au moins construire le tronçon de Mulhouse à Riedenheim. On n'a pu encore réunir les fonds. A Paris on les aurait trouvés, mais il y avait des considérations stratégiques en jeu.

M. Jung. — Depuis une série d'années il est question d'un tramway de Metz à Rombas et à Moyeuvre. Mais la concession n'a pas été accordée. L'administration a imposé de lourdes conditions à la Ville de Metz pour l'entretien des routes. L'entreprise s'en trouve retardée. Cependant, par égard pour les intérêts généraux de la circulation, la Ville a accepté les conditions si on lui accorde la concession et si une subvention importante lui est octroyée. Je demande au gouvernement où en est cette affaire.

M. Hindelang revient sur la construction des 3^e et 4^e voies de la ligne de Strasbourg à Bâle. L'orateur socialiste se fait de nouveau l'interprète des réclamations annuelles au sujet du fameux chemin de fer de la vallée de Kaysersberg. Il se perd ensuite dans une foule de détails sur les salaires et les conditions de travail des employés de cette ligne qui devrait être rachetée par la direction des chemins de fer d'Alsace-Lorraine.

M. Engel. — Il n'a pas été répondu à la réclamation demandant une transformation de la gare de Moyeuvre-Grande. L'orateur prie le gouvernement de veiller à ce que cette transformation se fasse encore dans le courant de l'année.

M. Engel parle ensuite du passage à niveau supprimé à la gare d'Uckange et remplacé par un passage souterrain où les eaux s'accumulent et le rendent impraticable. Les réclamations ne sont pas prises en considération. La Direction des chemins de fer estime que les frais d'entretien de ce passage sont à la charge de la commune. L'orateur a fait des démarches. Il est urgent de remédier à cette situation.

M. Steinmetz regrette qu'on n'ait pas répondu aux vœux demandant l'établissement d'une halte à Montigny et d'une gare aux marchandises à Longeville-Metz. Le temps presse; il ne faut pas tarder.

M. Marts a une série de vœux à exprimer au sujet des chemins de fer: un nom de gare à modifier, arrêt de trains express à Fegersheim, correspondances pour ouvriers à Molsheim, halte à Hoenheim, construction du chemin de fer du Ried au départ de Strasbourg et non à partir d'Erstein, refus de l'administration de continuer la ligne de Geispolshausen, etc., etc.

M. le Dr Michel voudrait se borner à rappeler deux projets de chemin de fer qui occupent le pays de Niederbronn, dont l'un a trait à une ligne entre Pirmasens (Palatinat) et l'Alsace. Les vœux du pays du pays de Bische ne peuvent pas être conciliés avec cette ligne. On souhaite vivement que les travaux préparatoires soient enfin terminés.

M. Fuz formule plusieurs vœux pour la région du Kochersberg.

M. Zimmer recommande la ligne de Dudelange par Wolzange et Escherange à Algrange. Cette ligne serait très nécessaire à l'industrie. La transformation de la gare de Thionville n'a pas encore eu lieu.

M. Labroise demande quelle attitude le nouveau gouvernement compte prendre vis-à-vis de la construction si souvent réclamée de la ligne Vic-Marsal-Bourdonnaye-Maizères-Sarrebourg?

Les communes de cette contrée sont privées de toutes communications par chemin de fer; leurs gares les plus rapprochées sont en moyenne à 15 km, c'est pourquoi elles avaient pétitionné autrefois demandant que cette voie ferrée soit portée dans le nouveau programme de constructions qui va être établi pour les 10 années prochaines.

L'ancien gouvernement était favorable à ce projet, et j'espère que le nouveau sera du même avis, et sera possible pour que la construction de cette ligne soit décidée et inscrite en bonne place dans le nouveau programme.

M. Meyer (Sainte-Marie-aux-Mines) voudrait que la ligne de Kaysersberg fût continuée jusqu'à Urbeis. Cet orateur revient aussi sur le chemin de fer du Ried. Il réclame des billets de dimanche permettant

aux gens de la campagne de se rendre dans les villes, afin de pouvoir visiter des musées, des édifices publics.

M. le Dr Bronn parle en faveur de lignes de communication dans le sud de l'Alsace, et de tramways électriques entre des communes sur la frontière suisse.

M. le Dr Heymès rappelle les services que rendrait une ligne entre Béming et Bendorf.

M. Welterlé. — Je crois bien que M. le sous-secrétaire d'Etat aura le vertige d'entendre tous ces vœux qui exigeront au moins 250 millions. Qu'on prenne une carte de la Lorraine et de la Basse-Alsace; on verra qu'il y a un réseau serré, mais surtout pour les besoins militaires. Dans la Haute-Alsace il n'y a que la ligne de Schlettstadt à Bâle. La direction des chemins de fer devrait un peu mieux tenir compte des besoins économiques du pays.

Les intérêts des 40 millions que le pays a payés jusqu'ici pour les chemins de fer devraient être versés à l'Alsace-Lorraine. M. Welterlé expose de nouveaux les plaintes au sujet du chemin de fer de la vallée de Kaysersberg.

Il ne reste qu'un seul remède: le rachat par la direction des chemins de fer et la construction d'une ligne à voie normale par l'Empire jusqu'à Urbeis; il suffirait de six millions, dépense qui n'entre guère en ligne de compte quand il y a des excédents de recettes si considérables.

M. Meyer (Walscheid) recommande le prolongement de la ligne de Vallersbühl jusqu'à Walscheid. On n'a pas tenu aucun compte jusqu'ici des besoins du pays. Ailleurs on dépense l'argent à pleines mains. La gare de Metz a coûté 46 millions. Si on était un peu plus économe, on pourrait aussi donner satisfaction aux populations rurales. L'orateur réclame un passage en dessous du chemin de fer près de Foulreux. Il demande aussi de meilleures communications sur la ligne de Vallersbühl à Sarrebourg.

M. Brogly a oublié de signaler un vœu d'une localité de sa circonscription.

M. Heych critique le maintien de l'éclairage au pétrole, on ne sait pas exactement où.

M. le Dr Hackpfill signale l'encombrement de trains ouvriers sur la ligne de l'Hôpital-Carling-Merlebach. L'accès de cette dernière gare laisse beaucoup à désirer. Les communications entre l'Hôpital et Saint-Avold et entre l'Hôpital et Metz sont très mauvaises.

M. le baron de Stein, sous-secrétaire d'Etat. — Il ne m'est pas possible de répondre à tous les vœux, ni surtout de promettre leur réalisation. L'intérêt ne fait pas défaut chez moi.

On a demandé que le pays bénéficie des intérêts des subventions données pour les chemins de fer. Je comprends ce désir et je tâcherai de voir ce qu'il y a à faire. Ce serait une satisfaction pour le gouvernement d'obtenir quelque chose de ce côté.

On a parlé de plusieurs projets. Nous ne pouvons que suggérer des projets. Il appartient à l'Empire de construire ou de donner des concessions. En 1902 il a été arrêté un programme de projets.

M. Jung a demandé où en est la concession du tramway de Metz à Moyeuvre. Il ne reste qu'à obtenir le consentement de la Ville de Metz au sujet du cahier des charges.

M. Engel a demandé où en est la transformation de la gare de Moyeuvre. Cette transformation est décidée en principe. Quant au pas-à-pas souterrain à Uckange, le gouvernement n'est pas saisi d'une demande.

Il n'y a pas d'espoir que les désirs de M. Steinmetz soient réalisés. Quant aux projets dont M. Michel a parlé, la direction des chemins de fer ne s'est pas encore prononcée.

M. le baron de Stein répond à M. Zimmer au sujet de la transformation de la gare de Thionville. Un crédit de 2.400.000 M est inscrit à cet effet dans le budget de l'Empire pour 1914.

M. Labroise a parlé d'une ligne de Vic à Sarrebourg; cette ligne sera prévue dans le futur programme.

La réponse de la direction des chemins de fer au sujet de la ligne de Kaysersberg n'est pas favorable au rachat. Le service doit être réorganisé par la direction actuelle. Le rendement du tronçon jusqu'à Urbeis serait problématique. Pour la construction de la ligne de Vallersbühl à Walscheid il n'est pas encore présenté d'entrepreneur.

M. le baron de Stein donne encore des indications en réponse aux vœux exprimés par MM. Brogly et Heych.

Le nombre des trains ouvriers à l'Hôpital et Merlebach a été augmenté.

Le sous-secrétaire d'Etat ne partage pas les critiques émises au sujet du mémoire sur la construction des 3^e et 4^e voies de la ligne de Strasbourg à Bâle. La direction n'a pas refusé de prendre les autres vœux en considération. La ligne du Ried pourra être défendue par le gouvernement.

M. le baron de Stein prie la Chambre de l'excuser s'il n'entre pas dans tous les détails, il n'est pas passé assez longtemps dans le pays pour en connaître tous les besoins économiques; mais il répète que son intérêt s'affermira.

M. Welterlé n'est aucunement satisfait de la réponse donnée par la Direction des chemins de fer au sujet de la ligne de Kaysersberg. Le gouvernement ne peut pas se contenter de cette proposition ridicule qui fait la direction. On ne se préoccupe pas d'autre chose que du rendement sans se soucier des besoins. Nous sommes tous disposés à racheter les chemins de fer d'Alsace-Lorraine; ce serait une brillante affaire. L'Empire empêche tous les bénéfices; nous devrions en profiter au moins dans une petite mesure.

On passe aux différents crédits du budget des chemins de fer.

Au titre 7 M. Wiltberger motive une résolution invitant le gouvernement à intervenir auprès des chemins de fer de l'Empire afin que les travaux de la ligne de Wissembourg-Weiler à la frontière du Palatinat soient enfin entrepris. Dans un langage humoristique M. Wiltberger montre que partout dans l'Empire l'Alsace-Lorraine arrive en dernier lieu. Ici c'est le lion de Bavière qui empêche l'Alsace-Lorraine de s'étendre. Les postes bavaroises mêmes appuient ces tendances.

M. le baron de Stein répond que le gouvernement appuiera la résolution.

Après une intervention de M. le Dr Michel, la Chambre s'ajourne à mardi prochain.

Ordre du jour: Affaires médicales et assistance publique; assurances de l'Empire; justice et cultes.

La Journée

M. de Rheinbaben a définitivement refusé d'accepter la succession du comte de Wedel au poste de Statthalter d'Alsace-Lorraine.

La commission de Saverne, nommée par le Reichstag pour examiner de nouveaux projets de réglementation de l'emploi des armes par les militaires en temps de paix s'est dissoute hier sans aboutir à un résultat pratique.

Au Reichstag on a continué hier la discussion du budget de l'Office des chemins de fer de l'Empire. M. de Breitenbach, chef des chemins de fer, répondant aux critiques de M. Fuchs, socialiste, a montré que les excédents des chemins de fer d'Alsace-Lorraine ne sont pas aussi élevés qu'on le croit.

Une terrible explosion s'est produite hier dans une fabrique d'aniline aux environs de Berlin. Il y a 13 morts et de nombreux blessés.

En exécution du vote de la Chambre française la commission d'hygiène s'est réunie hier pour s'occuper de l'enquête sur la situation sanitaire de l'armée qui elle est chargée d'effectuer. Elle s'est divisée en sept sous-commissions entre lesquelles elle a réparti les différents corps d'armée en vue de faire l'enquête sur place.

Dans sa séance d'hier, le Sénat a adopté l'article 1^{er} du projet concernant l'impôt sur le revenu dans la teneur que lui a donnée la commission.

Tous les journaux de Belgrade s'occupent des grandes manœuvres austro-hongroises, qui ont commencé hier dans le nord-est et le sud-est de la monarchie dualiste. Ces grandes manœuvres se dérouleront dans le voisinage des frontières de la Russie et des frontières des Etats balkaniques, on se trouve d'importantes places de guerre.

Essad Paçha a été reçu hier matin par le comte Berchtold. La délegation albanaise sera présentée aujourd'hui à l'empereur François-Joseph, à Schoenbrunn.

Le contre-amiral Fletcher, qui commande l'escadre américaine à Tampico, demande d'urgence à être autorisé à envoyer mille marins à Mexico, en prévision de l'agitation dangereuse pour les étrangers qu'y pourrait produire une intervention. Le cabinet a discuté la question. Le département d'Etat ne paraît pas disposé à répondre favorablement à la suggestion de l'amiral Fletcher.

Au Japon, la presse réclame énergiquement la démission du ministre de l'Intérieur, en raison des brutalités policières commises au cours des récentes manifestations. D'autre part, on attribue au ministre de la marine l'intention d'accepter toute la responsabilité du scandale causé par la révélation des actes de certains officiers et de certains fonctionnaires.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Terrible explosion.

Hier jeudi, à 11 heures 1/2 du matin, une explosion formidable s'est produite dans une fabrique d'aniline à Rummelsburg, provenant sans doute de la rupture d'une chaudière. A 4 h. 42 de l'après-midi on avait retiré des débris: 42 morts et 42 personnes gravement blessées, mais il faut compter sur un plus grand nombre de victimes. Le bâtiment s'effondra aussitôt et un incendie se déclara rendant les travaux de sauvetage et de déblaiement très difficiles.

De nombreuses personnes accoururent immédiatement sur les lieux de la catastrophe.

Du milieu d'un amoncellement de pierres et de briques sortait un épais nuage de fumée, remplacé peu de temps après par une immense flamme s'élevant à 30 mètres de hauteur.

Des cris déchirants sortaient des décombres. Les pompiers de toutes les localités avoisinantes, ainsi que de Berlin accoururent sur les lieux et procédèrent au sauvetage.

Parmi les cadavres retirés se trouvent ceux d'un ingénieur et de deux contre-maitres.

Berlin, 26 février. — A la suite de l'explosion qui s'est produite dans le bâtiment de la Société par actions pour la fabrication de l'aniline dix personnes ont péri. Sous les ruines fumantes il y a encore deux cadavres. Les dégâts matériels sont importants, presque toutes les constructions ayant été détruites. Les pompiers se trouvaient encore tard dans la soirée sur le théâtre de la catastrophe à Rummelsburg. Plus de 1000 kilos de benzol et de nitrobenzol sont anéantis. On a appris que l'ingénieur d'une autre fabrique et deux ouvriers ont disparu, de sorte que le nombre total des victimes serait de 13. L'empereur a adressé un télégramme de condoléances à la direction de la fabrique. Il est à supposer qu'une ancienne chaudière qui n'était plus échauffée, a occasionné l'explosion. La violence de la pression de l'air était telle que des ouvriers se trouvant à plusieurs centaines de mètres de la fabrique ont été renversés.

La question agraire.

Cinquante perquisitions ont eu lieu à Posen et en particulier dans les rédactions de deux journaux polonais, pour essayer de découvrir l'auteur des révélations sensationnelles sur les rapports entre l'association pangermaniste des Marches de l'Est et les Ruthènes de Galicie.

Voici très brièvement l'histoire de cet incident, qui a produit en Autriche un assez mauvais effet. On a vu, le 9 février, au député conservateur von Kardorf, des lettres qui ont été publiées dans les journaux polonais. Menacée dans son existence par l'interdiction que peut décréter la Russie à propos des ouvriers agri-

coles russes, la grande propriété prussienne semble avoir cherché à s'assurer en Galicie des ouvriers ruthènes en nombre suffisant pour remplacer la main-d'œuvre russe. Les Polonais ont prétendu au Landtag, sur la foi des lettres volées, que l'association des Marches de l'Est avait cherché à provoquer en Galicie une grève des ouvriers agricoles et à ruiner par conséquent les grands propriétaires polonais. Les Allemands auraient voulu échapper à la catastrophe qui les menace en la provoquant chez les Autrichiens.

ANNONCES

RECLAMES
La petite ligne...
La ligne...
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

FRANCE

Comment Védrières entend clore son différend.

NOUVEAUX EMPLOIS EN PERSPECTIVE
Jules Védrières adresse aux journaux de Paris la lettre suivante:
« Monsieur le rédacteur en chef,
« M. Quinon m'a demandé, c'est vrai, au nom de la France, de remplacer Daucourt arrêté, et de me rendre en son lieu et place au Caire.
« Quand on me sollicite au nom de la France, je marche.
« Voici mon dernier mot:
« M. Quinon, par votre faute, le terrain de l'honneur ne nous a pas réunis.
« Retournez à votre présidence. Moi, je vais m'enlever de nouveau, là-haut, très haut, loin des murures des petites chapelles et du bruit des villes, respirer enfin librement, l'espoir au cœur, de faire pour ma patrie et les miens de belles et bonnes choses.
« Védrières, ainsi qu'il le déclara dans une interview, considère l'incident comme clos.

Du Havre au Caire en hydroaéron.

Hier, Jules Védrières est allé à Vernon essayer un hydroaéron à trois places avec lequel il compte partir prochainement du Havre, contourner la Bretagne, suivre les côtes de l'Océan, remonter la Garonne et venir se poser à Narbonne.

Après s'être reposé quelques jours à Limoux, Védrières compte repartir pour Marseille et Nice, longer les côtes d'Italie, traverser le pied de la Botte, se rendre en Grèce, puis en Crète, et de là au Caire, d'où il repartira pour le Cap.

Les femmes et les listes électorales.

Le juge de paix du 13^e arrondissement a repoussé la demande de deux femmes qui sollicitaient leur inscription sur la liste électorale.

Le juge a estimé que les femmes ne jouissant pas de la plénitude de leurs droits civils et politiques ne pouvaient être électeurs.

Le brigadier saboteur aurait des complices.

Plusieurs journaux assurent, hier matin, que le brigadier Février, le saboteur d'Als, aurait des complices, et l'on s'attend à de nouvelles arrestations.

Des déclarations reçues parmi les cheminots en général et les employés de l'Ouest-Etat en particulier. Il résulte que Février a des complices.

Les localités avoisinant Us sont un centre de libéraux, et à l'heure de croire à l'existence de toute une organisation dont Février aurait été le bras qui exécute.

SAINT-SIEGE

Protestation et démenti.

L'Observateur Romano, organe du Saint-Siège, proteste contre les formes audacieuses qu'ont prises à Rome, cette année, les fêtes de nuit avec la complicité de toute la presse non catholique. Il stigmatise à ce propos la pauvre invention à laquelle le Temps a ouvert ses colonnes et qui contribua à décliner la trinité des danses de tout genre.

Voici comment s'exprime le directeur de l'Observateur:
« Un journaliste étranger, voulant donner le signal de cet excès et de cette inconvenance triviale sous des apparences aristocratiques, mit en circulation une fumisterie aussi stupide qu'inconvenante où se mêlait à la chronique de nouvelles danses lascives ce qu'il y a de plus auguste et de plus vénérable sur terre... »

L'Observateur dit ensuite vélocement que ces insolences produisent à Rome dans les milieux où l'on garde le sens moral et les sollicitations qui lui viennent de toutes parts de publier un démenti. Il ajoute que cette histoire insensée lui avait paru si méprisable qu'il n'aurait pas pu vaincre sa répugnance à y faire allusion, même par un démenti. Il estime qu'il ne peut pas continuer à se taire devant certaines hauteurs consécutives de cette fable et devant le déclin de la mondanité licencieuse à laquelle elle donna le branle.

L'Observateur signale dans les termes les plus énergiques les illustrations où, s'inspirant de la fable lancée par le Temps, un immense organe anticlérical romain, l'Asino, renouvelle ses inqualifiables outrages.

M. Carrère, qui lança l'histoire de la fausse de Pie X, patron d'une danse vénitienne, s'est blessé en exécutant cette danse, — dit le Corriere della Sera.

Le prochain Consistoire serait renvoyé au mois de mai ou de juin.

Dans les cercles ecclésiastiques, on assure que le Consistoire qui devait se tenir avant Pâques et dans lequel le Pape devait procéder à plusieurs promotions cardinales, serait renvoyé au mois de mai ou de juin.

La raison de cette détermination est que si le Consistoire se tenait dans la saison froide et humide, la santé du Saint-Père, obligé de passer de ses appartements dans les autres salles du Vatican, où la température est plus basse, pourrait s'en ressentir.

Pour éviter au Pape la possibilité d'un refroidissement, ou a donc décidé de remettre le Consistoire.

Le testament du cardinal Rampolla.

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE N'A DONNÉ AUCUN RÉSULTAT
On se rappelle le scandale suscité autour du testament du cardinal Rampolla et les commentaires de toute sorte provoqués par la disparition présumée de ce document.
L'autorité judiciaire, impressionnée par les bruits qui couraient, avait ordonné à ce sujet une enquête qui a duré plusieurs semaines et qui a abouti à des résultats complètement négatifs.
L'enquête n'a pu mettre au jour aucun fait positif à l'appui, soit de l'existence d'un second testament, soit de la soustraction.
En conséquence, le premier testament aura force de loi, et très prochainement commencera l'inventaire détaillé de tous les objets laissés par le défunt cardinal.

ALSACE-LORRAINE

Ligue de défense Alsacienne-Lorraine.

Strasbourg, 26 février. — Sur l'invitation de M. Hauss, député du Reichstag et de la seconde Chambre d'Alsace-Lorraine, des membres du Landtag et des représentants de la presse du pays, au nombre de soixante environ, se sont réunis cet après-midi à 2 heures dans la salle de la commission du budget du Parlement à l'effet de se concerter sur la création d'une Ligue de défense Alsacienne-Lorraine. Tous les groupes de la seconde Chambre étaient représentés; on remarquait ensuite un certain nombre de membres de la première Chambre. Une dizaine de membres des deux assemblées, empêchés d'assister à la réunion, étaient excusés en donnant d'avance leur adhésion à la Ligue. M. le Dr Ricklin habitant lui avait déjà adressé une cotisation de 43 M (40+3), a exposé le but de la Ligue à créer. Celle-ci répond à un besoin réel. En présence des attaques dont l'Alsace-Lorraine est l'objet dans la presse allemande et même étrangère, il est nécessaire d'entreprendre quelque chose; tous ceux qui portent de l'affection à la chère patrie alsacienne-lorraine se rencontrent dans ce sentiment. Pour réagir efficacement contre l'hostilité qui se manifeste dans certains journaux allemands, il faut éclairer l'opinion sur la situation de l'Alsace-Lorraine au point de vue politique, culturel et économique, réfuter les attaques et, le cas échéant, demander même des poursuites contre ceux qui calomnient les Alsaciens-Lorrains dans le but de les rabaisser aux yeux de la population allemande. Le commerce se ressent gravement des effets néfastes de cette campagne de dénigrement. Il est donc indispensable d'agir afin de reconquérir ce qui a été perdu et de prévenir de nouveaux préjudices. L'industrie hôtelière est particulièrement éprouvée, ainsi qu'il ressort d'une lettre adressée à M. Hauss par un des principaux hôteliers des Vosges. Il est grandement temps d'agir, dit M. Hauss en terminant.

Après un échange de vues, duquel il ressort que tout le monde est d'accord en principe avec la création d'une Ligue, — MM. Boehle et Burger ont fait quelques réserves mais de forme seulement — l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la proposition de M. Hauss et a nommé séance tenante une commission chargée de l'élaboration des statuts. Cette commission se compose de huit membres de la seconde Chambre — deux de chaque groupe —, cinq de la première et quatre représentants de la presse. Voici les noms de ces membres: MM. Boehle, Martin, Hauss, Dr Hackspill, Zimmer, Weber, Drumm, Burger (2e Chambre) — Schwander, Dr Curtius, Greiner, Ungemach, comte d'Andlau (1re Chambre) — Seitz, Peirotes, Houper, Stokopf (presse).

La commission se réunira dès la semaine prochaine pour arrêter un projet de statuts. L'œuvre ne tardera pas à être fondée et elle recouvrira certainement dans tout le pays le meilleur accueil. Tel toutes les bonnes volontés pourront se rencontrer.

La commission de Saverne aboutit à un résultat négatif.

Berlin, 26 février. — Aujourd'hui, à la séance de la commission de Saverne, qui avait pour mandat d'examiner la réglementation de l'usage des armes par la troupe, le représentant des gouvernements confédérés a déclaré que les données demandées par la commission dans sa séance précédente ont été préparées et qu'elles allaient parvenir à la commission, mais qu'elles ne pouvaient pas encore être soumises aujourd'hui.

Un membre du Centre proposa alors l'ajournement jusqu'à la présentation des données; cette proposition fut repoussée.

Cette proposition fut suivie d'une assez longue discussion sur le règlement, au cours de laquelle un orateur socialiste reprocha au chancelier de tenter de faire trainer les délibérations en longueur, ce que contesta le représentant du gouvernement.

On passa à la discussion de la motion radicale, demandant que la troupe ne puisse intervenir qu'à la demande des autorités civiles.

Les membres du Centre et les nationaux-libéraux refusèrent d'entrer en discussion.

La première partie de la motion radicale fut repoussée par 11 voix contre 10.

La motion socialiste, demandant la suppression des tribunaux militaires, fut repoussée.

La motion des Alsaciens et des Polonais, demandant un règlement uniforme pour l'Empire, est repoussée par 11 voix contre 10.

Une motion radicale, demandant que les délits de droit commun chez les soldats soient jugés par les tribunaux civils, est repoussée par 11 voix contre 10.

La Commission, constatant alors qu'elle n'avait plus de raison d'être, s'est dissoute.

Des noms.

On parle de nouveau beaucoup du prince de Hohenzollern, ancien chef de l'office impérial des colonies, comme futur statthalter d'Alsace-Lorraine.

Contre le nouveau ministère.

On se demande ce que les feuilles conservatrices et pangermanistes pouvaient bien attendre du nouveau ministère d'Alsace-Lorraine pour être si mécontentes de ce qu'il fait, ou mieux, non fait pas. Il faut dire que l'attitude très correcte des journaux indigènes à l'égard de M. le comte Trostern et de ses collaborateurs ne donne pas en quoi que ce soit aux diatribes de ces organes qui voient la bonne habitude de faire une montagne de la moindre opposition au gouvernement. De là à dire que le gouvernement pactise avec l'opposition, il n'y avait plus qu'un pas; la première entre toutes, la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* vient de le faire. On lui écrit que le calme relatif qui règne au Landtag est le fruit de pourparlers entrepris au lendemain de la nomination du nouveau ministère avec les différents partis du Landtag; c'est pour avoir pris contact avec les chefs de partis que le fonds de représentation de 400 000 M a été voté par la dernière Chambre. Mais au lieu de se féliciter des succès — si succès il y a — du nouveau ministère, l'organe d'Essen en prend

acte pour signaler qu'il « pactise avec les partis d'opposition, ce à quoi le comte de Wedel lui-même n'avait jamais consenti ».

D'autre part, la presse pangermaniste se cherche des alliés à Strasbourg; la *Strassburger Post*, qui avait critiqué la largeur d'esprit du nouveau secrétaire d'Etat lorsqu'il déclara avoir compris le patois de Mulhouse et qui est partie en guerre contre la nouvelle ligue de M. Hauss, est citée complaisamment; elle reçoit même de sa consœur d'Essen ce compliment que « depuis un paire de semaines, elle est encore une fois raide ment nationale-allemande ». Qui se ressemble s'assemble.

Election au Conseil d'arrondissement.

CANTON DE METZ-CAMPAGNE

L'élection complémentaire au Conseil d'arrondissement pour le canton de Metz-campagne que représentait le regretté Dr Mosser, maire d'Amanvillers, est fixée au 29 mars prochain. Nous apprenons que la candidature a été offerte à M. Michel Bastien, précédemment cultivateur aux Petites-Tappes, aujourd'hui retiré à Bellevue; après quelques hésitations M. Bastien aurait accepté la candidature.

A Saverne.

Le lieutenant Schadt, du 99e régiment d'infanterie, qui a été souvent nommé au cours des incidents de Saverne, a été déplacé de la 5e compagnie du régiment à la 12e qui est en garnison à Phalsbourg. Ce déplacement fait supposer que le régiment qui est en ce moment à Biche reviendra tout de même en garnison à Saverne (?).

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 27 février, cinquante-septième jour de l'année. — Lever du soleil: 6 h 49; coucher: 5 h 38. Lune: Premier quartier le 5 mars. Fête du jour. — Sainte Honorine.

IL Y A CENT ANS

28 février 1814. — Formation à Metz d'une compagnie de voltigeurs à cheval de la Moselle, composée de 120 hommes commandés par le chef d'escadron Stephen. Approuvée par le général Durutte.

La température. — Les basses pressions envahissent de nouveau les îles Britanniques.

Le vent est faible des régions ouest sur les côtes de la Manche.

La température s'est abaissée dans toutes les régions et sur la Scandinavie; elle était hier matin de: — 21° à Arkhangol, 0° à Nantes et au Mans, 2° à Bordeaux, Toulouse, Belfort et Paris, 6° à Brest et à Biarritz, 8° à Alger, 14° à Nice.

Un temps nuageux et frais dans l'est et le sud reste probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENET, à Metz)

BAROMETRE A 0°	TEMPERATURE	VENT	TEMPS
26 fév. à 4 h. soir	740.7	+ 7.0	N Couv.
27 fév. à 8 h. matin	744.0	+ 5.0	N Couv.
Thermomètre. — Maximum du 26: +7.0; Minimum aujourd'hui: +2.5			

CHRONIQUE MESSINE

M. Louis Geisler.

Le téléphone nous a apporté hier une triste nouvelle. M. Louis Geisler, des Châtelles, près de Raon-l'Etape, est mort subitement jeudi dans le train qui l'emmenait à Paris. C'est un gros deuil pour sa nombreuse famille et aussi pour ses amis de France et de Lorraine.

Enfant de Metz, il était demeuré profondément attaché à sa ville natale et ne manquait aucune occasion de la manifester. C'était un patriote sincère, sans chauvinisme ni tapage; il était tout simplement d'une fidélité filiale et affectueuse à son vieux Metz et à la Lorraine.

Ses funérailles auront lieu demain à Raon-l'Etape à 11 h. 1/2.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la vie toute de travail et d'honneur de notre éminent compatriote.

Nécrologie.

On nous apprend la mort, survenue mardi matin à Tronville, près Mars-la-Tour, de M. l'abbé Warin, ancien curé de Saint-Julien-lès-Gorze et retiré depuis six ans dans son village natal. Ordonné prêtre à Metz en 1808, il fut nommé professeur au Collège de Sieck où il resta jusqu'à la fermeture de cet établissement. En 1870, M. l'abbé Warin quitta le diocèse de Metz au moment de la réglementation des limites entre les diocèses de Metz et de Nancy, fut nommé curé à Manca, près Briey; puis, quatre ans après, à Saint-Julien-lès-Gorze. Les obsèques auront lieu demain à Tronville.

On annonce le décès, à Paris, de M. Maurice de Villeroi, à l'âge de 70 ans. Il était né à Vaudrevange le 27 décembre 1844. Il était fixé à Paris depuis 1904. Le défunt s'adonnait à la peinture et à la sculpture. La chapelle du couvent de Vaudrevange a de lui un tableau à l'huile, représentant la mort de sainte Catherine. Il repose maintenant dans le caveau de la famille au cimetière Montmartre, à Paris. M. Maurice de Villeroi était une personnalité connue dans toute la Lorraine.

Hommage à un Messin.

On annonce que sur la demande d'un Messin, M. le général de division Pistor, commandant la division d'occupation en Tunisie, le gouvernement vient d'autoriser à donner le nom du général Jamais, originaire de Metz, au camp situé à l'Ouest de la ville de Sfax, où sont logés les spahis et les tirailleurs de cette garnison.

Le général Jamais (Eugène) est né à Metz, le 12 août 1831. Sous-lieutenant à sa sortie de Saint-Cyr, en 1850, il servit en Algérie, au 82e d'infanterie, et fit ensuite, avec ce corps, la campagne de Crimée. Blessé grièvement dans la tranchée devant Sébastopol il perdit l'œil droit du fait de cette blessure. Sa conduite lui valut le grade de lieutenant au choix, puis la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Capitaine à 27 ans, chef de bataillon à 39 ans, Jamais servit encore en Algérie, fit la campagne de 1870 comme lieutenant-colonel commandant le 129e, à Paris.

Comme colonel commandant plusieurs bataillons

d'infanterie, en 1881, notre compatriote contribua brillamment à la prise de Sfax, lors de l'expédition de Tunisie, ce qui lui valut le grade de général de brigade.

Après avoir exercé différents commandements, en France et au Tonkin, le général Jamais fut nommé, en 1892, grand officier de la Légion d'honneur, distinction rarement accordée aux généraux de brigade, puis atteint, en 1893, par la limite d'âge, il se retira aux Bessètes, près de Melun, où il s'éteignit près des siens, en 1911, à l'âge de 80 ans.

Médaille de 1870.

M. Jean Steisel, le vénérable ancien sacristain de Saint-Vincent, a reçu hier la médaille commémorative de 1870-71; pendant le siège de Metz, M. Steisel avait endossé l'uniforme de garde national et pris du service sur les remparts. Rappelons que M. Steisel est déjà titulaire de la médaille d'honneur.

Précieuses reliques.

On lit dans *Excelsior*, sous le titre: « Pour nos drapeaux »: « Le 40e régiment d'infanterie, en garnison à Nîmes, vient de rentrer en possession de fragments du drapeau qu'il possédait pendant la guerre de 1870.

La veille de la capitulation de Metz, plusieurs officiers refusèrent de remettre leur drapeau à l'ennemi, au lieutenant Bazine les faisait rassembler pour les livrer à l'ennemi.

Dans certains régiments, on les brûla. Dans d'autres, on morcela l'étoffe et l'aigle, et, plus tard, on s'occupa de réunir ces précieux souvenirs pour reconstruire les drapeaux.

C'est ainsi que le 4e régiment d'infanterie coloniale, à Toulon, montre dans sa salle d'honneur son drapeau à peu près au complet. On sont les morceaux qui manquent à ce drapeau, comme tant d'autres? Souvent dans des familles, ou ils sont pieusement conservés. Nous croyons que leur vraie place est dans les régiments auxquels ils appartiennent ».

Excelsior serait heureux de faire partager cette manière de voir, et de déterminer les possesseurs de ces reliques à s'en défaire, au profit des salles d'honneur des divers corps, qui les recevront, est-il besoin de le dire, avec la plus grande reconnaissance.

Un duel avec issue mortelle.

Hier matin, un duel au pistolet a eu lieu entre deux officiers du 98e d'infanterie, les lieutenants La Valette Saint-Georges et Haage; l'affaire s'est déroulée dans le bois d'Orly, près d'Aougny, le lieutenant Haage a été tué sur le coup.

Comme d'autres drames — plus bourgeois — de ces derniers jours, ce duel est une suite des jours gras: Pendant le carnaval, dit une version officieuse, le lieutenant La Valette Saint-Georges engagea avec la femme du lieutenant Haage des relations qui aboutirent à une offense faite pour l'honneur de ce dernier, que même envisagée à la lumière des circonstances tolérées durant les jours gras, ces relations ne pouvaient manquer d'atteindre l'honneur du lieutenant Haage.

L'espion allemand arrêté à Bruxelles.

Il y a quelques jours, on a arrêté à Bruxelles un espion allemand; le silence le plus obstiné a été gardé jusqu'à ce jour au sujet de cette arrestation. Les faits qui ont motivé l'arrestation étant venus au jour, un de nos confrères belges les rapporte en ces termes:

En 1908, arriva en Belgique un individu qui déclara s'appeler Kort Henri; il résida successivement à Liège, Anvers, Charleroi, Bruxelles et dans l'agglomération de cette dernière ville.

Se sentant surveillé à Liège, l'individu disparut; il gagna la Hollande où il séjourna peu de temps et vint ensuite à Bruxelles; il y dépensa une grande activité; aidé de deux de ses compatriotes, connus sous les noms de Peter et Gustave, il prit son quartier général rue du Chasseur. C'est là que les espions à la solde se retrouvaient.

Un de ses associés ayant été pincé à Lille, Kort fit une nouvelle déclipse, de même que ses collaborateurs Peter et Gustave; cependant, la liberté dont jouissent les espions chez nous l'incita à revenir dans nos murs, ce qu'il fit d'abord sous le nom de Lipsin, puis sous celui de Delanger.

Arrêté pour port de faux nom, son identité put être alors établie. Il s'appelait Balanger, et était né à Ars-sur-Moselle.

Kort avait pour mission principale, cela résulte des papiers saisis, de rechercher les dépôts d'essence installés dans les principales villes du pays; il devait en outre s'enquérir de la résidence des officiers supérieurs des places frontalières: ceci dans le but de pouvoir les arrêter au saut du lit au cas d'invasion brusquée sans déclaration de guerre. Kort touchait 300 M par mois.

Elles s'annoncent.

elles arrivent, elles sont là. Qui? Les cigognes, les neiges annonciatrices du renouveau et le printemps est en marche derrière le cortège blanc et noir de ces chevaliers de l'azur haut goudrés de cuir orange. A Heltshheim, à Eckolsheim, on signale l'apparition de quelques-uns de ces échassiers, dont la présence se fait de plus en plus rare.

Photographes amateurs.

Plusieurs messieurs de Metz ont l'intention de fonder un club de photographes amateurs tel qu'il en existe dans la plupart des villes; les intéressés, qui n'auraient à verser qu'une minime cotisation, auraient tout à gagner d'un échange de communications, d'expériences et de résultats obtenus, sans parler d'avantages matériels qui pourraient être discutés aux séances du club. Les messieurs qui désiraient faire partie de cette Société sont priés de s'adresser à M. J. Auguste, place Sainte-Croix, 8, à Metz.

Association musicale messine.

On nous prie de faire remarquer encore une fois que le concert d'inauguration aura lieu le 7 h. 1/2 du soir, au Terminus. La vente des cartes à la caisse commencera ce soir à partir de 7 heures.

NOUVELLES REGIONALES

Avis concernant la tenue de cours de pomiculture à l'établissement départemental de pomiculture à Saint-Avold en 1914. — Pendant l'année courante auront lieu à l'établissement départemental de pomiculture à Saint-Avold, sous la direction de M. Beyer, les cours de pomiculture suivants:

1° Un cours de cinq semaines pour cantonniers, gardes-pomiculteurs communaux et d'arrondissement. Du lundi 9 mars au 8 heures du matin jusqu'au mercredi 25 mars à midi, et comme continuation du

lundi 17 août à 8 heures du matin jusqu'au mercredi 2 septembre à midi.

Ce cours est destiné à l'instruction pratique des participants dans tous les travaux de pomiculture. Chaque participant au cours doit être muni d'une bêche, d'une pelle, d'une pioche, d'une serpette, d'un entoir, d'un greffoir, de ciseaux de jardinier, d'un racloir, d'une brosse en fil d'archal pour brosser l'écorce, d'une pierre à aiguiser et d'un carnet.

2° Un cours de deux semaines pour ecclésiastiques, instituteurs, employés de la voirie et des travaux hydrauliques, employés des canaux, de l'administration forestière, gardes-champêtres, propriétaires de jardins, cultivateurs, jardiniers et en général pour tous les amateurs de pomiculture. Du lundi 20 avril, à 8 h. du matin, au samedi 25 juillet, à midi, et comme continuation du lundi 20 juillet, à 8 heures du matin, au samedi 25 juillet, à midi.

La première partie de ces cours comprend les modes les plus importants de greffage avec empuau, la culture des arbres fruitiers dans des formes pratiques, l'aménagement pratique de plantations d'arbres fruitiers et de vergers, en tenant compte particulièrement de la pomiculture de rapport, la taille des arbres (taille d'hiver resp. de printemps), ainsi que l'ensemble des soins à donner aux arbres.

Dans la seconde partie du cours aura lieu la continuation des travaux commencés au printemps; elle comprendra en outre la greffe, la taille d'été, les ennemis et les maladies des arbres fruitiers et les moyens de les combattre, le choix des variétés et l'utilisation des fruits. Tous les travaux seront non seulement traités théoriquement mais surtout exécutés d'après une méthode pratique. Chaque participant à ce cours devra se munir des outils suivants: une serpette, un entoir, un greffoir, un sécateur et une pierre à aiguiser.

La fréquentation de ces cours est gratuite. Les personnes participant aux cours auront à pourvoir elles-mêmes aux frais de logement et de nourriture. Sur demande, M. Beyer, directeur des cours, leur servira volontiers d'intermédiaire pour leur procurer un logement.

Il pourra néanmoins être accordé aux personnes — particulières — nécessiteuses et qui en seront dignes des subventions pour le paiement total ou partiel des frais qui résultent pour elles de leur participation aux cours à condition qu'elles aient pris part au cours entier, c'est-à-dire au cours du printemps et de l'été. Les demandes faites à cet effet devront être adressées par l'entremise de M. Beyer, directeur de l'établissement, au directeur d'arrondissement ou de police respectif, qui les transmettra au sous-greffier avec son avis sur l'indigence et le mérite de l'impétrant. Le paiement de la subvention aura lieu chaque fois à la fin du cours, sur la présentation d'un certificat délivré par M. Beyer, directeur de l'établissement, attestant que l'impétrant a suivi le cours régulièrement et avec succès.

Les demandes de participation aux cours faites par les fonctionnaires et les cantonniers devront être présentées par l'entremise de leurs supérieurs respectifs; celles des personnes privées directement à M. Beyer, directeur de l'établissement départemental de pomiculture à Saint-Avold.

Il est remarqué expressément que les cours de pomiculture de Saint-Avold peuvent être fréquentés par des habitants du pays entier, c'est-à-dire qu'il y sera admis également des personnes et de la Haute et de la Basse-Alsace.

Vue la grande importance de la pomiculture au point de vue économique et l'utilité reconnue de ces cours, il est à souhaiter qu'ils soient fréquentés très assidûment et qu'ils puissent contribuer ainsi à un développement rationnel de la culture des arbres fruitiers dans notre pays.

Metz, le 18 février 1914.

Le Président de la Lorraine,
BARON DE GEMMINGEN.

Sainte-Marie-aux-Chênes. — (Incendie.) Voici quelques détails sur les faits que nous avons brièvement signalés hier:

Un incendie a éclaté mardi vers 11 h. 1/2 du soir dans les greniers de M. Wilhelm Schmitz, loueur de voitures et autobus. A six heures, il avait fait fourager ses chevaux, tout était en ordre et les locaux éclairés à l'électricité. Dans la soirée, manque de clients, les époux Schmitz fermèrent le débit pour aller faire un tour, laissant à la maison deux jeunes filles. Pendant qu'à cette heure les bals battaient leur plein et les cafés regorgeaient de clients, les masques déambulaient dans les rues avec des instruments discordants, le tocsin et les clairons armaient les fêtes de Prince Carnaval et les gens qui paisiblement dormaient chez eux.

M. le Maire, directement prévenu du sinistre, est arrivé à temps pour mettre l'ordre dans les pompiers d'abord et dans une population plus bruyante et encombrante que la situation l'eût réclamé.

Les pompiers se mirent tant bien que mal au travail et mirent bientôt l'édifice destructeur.

Les dégâts ne sont en somme pas trop importants, sinon ceux, bien inutiles, dus plutôt à un zèle causé par les vapeurs de l'alcool. Le propriétaire a pu constater que son comptoir avait été débarrassé des liquides qui s'y trouvaient et attribue l'incendie à la malveillance.

(Note sanglante.) Plusieurs ouvriers italiens tentent le carnaval en chantant des chansons du pays, naturellement quelques Allemands attachés au même café protestèrent et demandèrent par l'organe du mineur socialiste Tomczek le silence. Pour un apôtre qui prêche la liberté c'était un peu se payer du culot, aussi les Italiens se le dirent et dehors attendirent la sortie du « frère socio » pour lui envoyer un coup de style. Ce qui fut convenu fut fait et Tomczek mérita en ce moment sur un lit d'hôpital à Metz sur les théories socialistes.

Saint-Privat. — (Balaille en règle.) D'un correspondant:

A Saint-Privat, le carnaval fut marqué d'un point rouge.

Une bataille en règle eut lieu entre ouvriers indigènes et autrichiens. Des coups de revolvers et de fusils furent tirés de part et d'autre. La gendarmerie procéda à plusieurs arrestations. Quatre de ces individus sont détenus à Metz.

Clouage. — (Un grec.) Un tricheur au jeu qui faisait des siennes dans la vallée de l'Orne depuis quelque temps a été arrêté et conduit à Rombas; l'individu laissait d'abord gagner ses partenaires, puis lorsqu'ils étaient bien confiants, il substituait des cartes marquées et gagnait presque à tout coup. Le grec a déclaré habiter Metz et être d'origine autrichienne.

Moyeuve-Grande. — (Rixe mortelle.) La victime de la rixe mortelle survenue le soir du mardi-gras est un nommé Hack. Bavarois, contre-maître de la maison Bank de l'Usine. Avec quatre camarades, il chercha querelle aux frères Zamichele, délinquants italiens. Des différentes versions circulant au sujet de la cause de la mort de Hack voici, d'après le Messin, la plus vraisemblable: Ayant reçu un coup de cab's sur la tête qui l'aurait assommé, l'infortuné sera roulé du haut de l'escalier de la salle de bal Zamichele et sera tué dans sa chute.

Hagondange, 27 février. — (Mortre.) Sur le chantier des Acieries un ouvrier a frappé mortellement avec une barre de fer un camarade avec lequel il s'était pris de querelle. Le

blessé a succombé pendant le transport. L'auteur du crime est arrêté.

Thionville. — (Gaspille.) Entre la caisse de maladie de la maison Hühling, propriétaire de la « Carlshütte » et les médecins de la caisse, un conflit a surgi à la suite du refus opposé par l'Usine aux revendications des docteurs auxquels elle aurait même dénoncé le contrat. On ajoute que dans la vallée de la Fensch les médecins sont également mécontents, ne recevant que 5 M annuellement par maladie, alors que la caisse locale de secours donnera 11 M; en outre les médecins doivent connaître le français, l'allemand et l'italien.

(Vol.) De notre correspondant:

Un vol important a été commis la dernière nuit à l'hôpital civil de Thionville. Un individu qui connaissait les us et coutumes de l'établissement a dérobé neuf paires de bottines appartenant aux malades et une grande quantité de tabac. On n'a aucune trace du cambrioleur.

Delme. — La section d'apiculture Delme-Solgne tiendra une réunion générale le dimanche 1er mars à 3 h. 1/2 de l'après-midi à l'hôtel Lemaire. M. Meyer, secrétaire général, fera une conférence sur l'apiculture, et la mouche en hiver. Nous invitons tout le monde à assister en grand nombre à cette séance intéressante.

Ommeroy. — (Epicéurie.) La fièvre aphteuse est éteinte à Ommeroy; les mesures vétérinaires sont levées en partie.

Sarrebourg. — (Au marché.) Au dernier marché on a payé les œufs 90 pl la douzaine, le beurre 4 M la livre, les lapins de garenne 1 M 20 et 1 M 30 la pièce.

Arrondissement de Sarrebourg. — (Contre l'ivrognerie.) Le directeur d'arrondissement de Sarrebourg rappelle l'ordonnance du Président du département en date du 30 juillet 1900 interdisant la vente de l'eau-de-vie avant 8 heures du matin.

Forbach. — (Tramway et carnaval.) Le tramway a fait, le jour du mardi gras, une recette totale de 500 M, soit 300 M de plus que l'an dernier; la ville qui avait donné 200 M pour le cortège carnavalesque a, somme toute, fait une bonne affaire.

(Le procès avec l'Usine à gaz.) La ville ayant perdu un procès avec l'Usine à gaz où la somme en litige était de 500.000 M, elle aura à verser 5.180 M pour frais de tribunal, 890 M à M. Schaul, son avocat, 930 M à Me Tentsch, 890 M à Me Prinz, l'avocat de la partie adverse, soit un total de 7.890 M de frais.

Hellering. — (Fillette noyée.) Dimanche matin on a trouvé, à proximité du village, le corps d'une fillette. D'après les recherches faites, il fut constaté que la fillette est de Gœrling. En jouant, elle serait tombée dans le ruisseau et aurait été entraînée par l'eau.

Pèlerinage diocésain d'hommes à Notre-Dame de Lourdes.

Mgr Denzler recommande en ces termes notre prochain pèlerinage d'hommes:

« L'Évêque de Metz approuve, encourage et bénit de tout cœur le pèlerinage d'hommes que M. le Curé de Châtel veut organiser pour Lourdes au mois de mai prochain. Il espère que de grands avantages spirituels en résulteront pour tout le diocèse. Metz, le 6 février 1914. »

Ce pèlerinage se fera du 5 au 13 mai.

Itinéraire. — Aller par Pagny-sur-Moselle — Frouard — Noisy-le-Sec — Juvisy — Bordeaux — Biarritz — Lourdes.

Retour de Lourdes par Toulouse — Cette — Lyon — Paray-le-Monial — Is-sur-Tille — Pagny-sur-Moselle — Metz.

A l'aller, nous ferons station à Biarritz, et à retour à Lyon (Notre-Dame de Fourvières) et à Paray-le-Monial (Sacré-Cœur).

Horaire. — Départ de Metz le mardi 5 mai, vers 8 heures du matin.

Arrivée à Biarritz le mercredi, vers 6 h. du matin. Départ de Biarritz le même jour, vers midi.

Arrivée à Lourdes le mercredi 6 mai, vers 6 h. du soir.

Départ de Lourdes le lundi 11 mai, dans la matinée.

Arrivée à Lyon le mardi 12 mai, vers 6 heures du matin.

Départ de Lyon le même jour, vers midi.

Arrivée à Paray-le-Monial le mardi soir, vers 6 h.

Départ de Paray-le-Monial le mercredi 13 mai, vers 8 h. du matin.

Arrivée à Metz le mercredi soir, vers 6 heures.

Prix des billets. — En ajoutant au prix des billets les frais pour location des wagons afin d'éviter les transbordements, pour tramway à Lourdes, insignes, manuel, programme, itinéraire, relation du pèlerinage et frais généraux, nous sommes obligés d'établir comme suit le prix des places:

1re classe . . . 434 Mark
2e classe . . . 90 Mark
3e classe . . . 60 Mark

Malades. — Le pèlerinage se chargera d'un certain nombre de malades pauvres que nous recommandons à la charité publique. Comme d'habitude, le Lorrain publiera la liste des souscripteurs. La souscription est ouverte dès maintenant.

Avis important. — La dernière limite pour les inscriptions est fixée par les Compagnies au 10 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chanoine G. COLLIN, curé de Châtel-Saint-Germain, qui sera à son bureau de Metz, rue des Clercs, 12, à partir du 26 février, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Pour le comité de Lourdes: G. COLLIN, directeur.

ALSACE

Strasbourg. — (Militaires offensés et attaqués par des civils.) Dans la nuit du dimanche au lundi trois sous-officiers du 126e régiment rentrant à la caserne, furent insultés à la sortie de la Grand'Rue par un groupe de civils qui leur dirent: *Ihr Sauchocken!* Un sous-officier ayant interpellé les insultateurs, ceux-ci allèrent chercher du renfort dans un débit voisin; de dix à douze jeunes gens, dont quelques-uns armés de couteaux, s'élançèrent contre les trois